

SLIMANE BEDRANI [*], AHMED BOUAÏTA [**]

Consommation et production du lait en Algérie : éléments de bilan et perspectives

La libéralisation récente du commerce extérieur et la signature, sans doute prochaine, d'un accord de libre échange entre l'Algérie et l'Union Européenne interpellent les décideurs économiques algériens quant aux politiques en matière de production, de consommation et de commerce extérieur des produits agricoles et alimentaires, en particulier les produits de base. Si la régulation par le marché est désormais un fait acquis et admis par les décideurs, il n'en reste pas moins que ces derniers doivent intervenir sur les grands équilibres économiques et sur l'évolution des structures par des politiques d'incitation appropriées. La conception de ces politiques passe par une critique des politiques antérieures et actuelles et par la clarification des différents choix possibles. C'est ce qu'on se propose de faire dans ce papier à propos du produit alimentaire de base qu'est le lait.

1. LA CONSOMMATION DE LAIT ET DE PRODUITS LAITIERS

La consommation de lait par tête d'habitant a crû de façon importante au cours des trente dernières années. D'après les enquêtes sur le budget des ménages, elle a plus que doublé entre 1968 et 1988 passant de 35 à 72 litres (cf. tableau 1), le taux de croissance annuel moyen ayant été de 3,64 % durant la période. Elle a été particulièrement vive entre 1968 et 1978, plus modérée durant la période 1978-1988 (croissance annuelle moyenne respectivement de 5,2 et 1,7 %). Le niveau de consommation de 1988 dépasse largement celui du Maroc (30,26 litres en 1984-1985), est voisin de celui de la Tunisie (67,1 litres en 1985 et 75,9 en 1990) (COMETE, 1996) mais reste assez loin de celui des pays méditerranéens du Nord (Italie : 234 kg équivalent-lait pour la période 1981-1985 ; Espagne : (119 Kg en 1984), (Patuelli, Aragrande, 1989).

Tableau 1
Evolution de la consommation de lait et produits laitiers (équivalent litres de lait)

	Période de l'enquête		
	1967-1968	1979-1980	1988
Laits et dérivés	35	61.35	71.94
Dont lait pasteurisé	1.7	15.28	28.84
Frais	10.4	21.68	9.94
petit lait	2.7	8.51	5.70
lait caillé	0.03	1.40	1.81
concentré	2.65	4.80	0
en poudre	2.2	0.45	4.15
Fromage	1.8	?	?

Source : ONS. Enquêtes budget des ménages.

Si on calcule la consommation apparente par habitant en utilisant les

statistiques officielles de production et d'importation (cf. tableau 2), il

apparaît que la consommation par habitant est relativement plus forte que celle indiquée par les enquêtes "budget des ménages" (cf. graphique 1). Cela provient de deux faits, le premier étant la surestimation probable de la production de lait de chèvre et de brebis (Auriol, 1989), le deuxième étant la "réexportation" clandestine de quantités considérables de poudre de lait durant la période où son prix intérieur était très faible (Guigou, 1991) [1]. Quoi qu'il en soit, l'évolution reste aussi positivement importante.

Tableau 2
Evolution de la consommation de lait et produits laitiers par habitant (en équivalent litre de lait)

	1963	1970	1980	1990	1995
Quantité	41	52	77	83	79
Croissance annuelle	3,8 %		0,8 %		
		4,8 %		-1 %	

L'augmentation de la consommation a concerné à la fois les milieux urbain et rural, mais a été plus forte dans ce dernier, ce qui indique les effets positifs de la politique de consommation pour ce milieu, même si l'écart reste encore très important entre celui-ci et le milieu urbain (cf. tableau 3).

Graphique 1
Evolution de la consommation de lait et produits laitiers par habitant

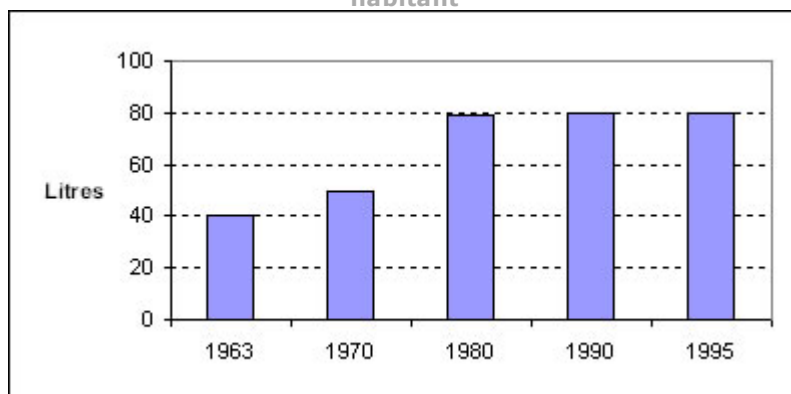


Tableau 3
Consommation de lait et produits laitiers en milieu urbain et milieu rural (litres/habitant)

	1968	1988	Ecart en %	Croissance annuelle
Ville d'Alger	71,6	123,85	73	3,6 %
Zone éparsé	24,9	55	121	6 %

Source : ONS.

Le lait continue de constituer la première source de protéines animales (après la viande de mouton) dans la ration alimentaire moyenne : 65,1 % en 1968, 67,4 en 1977 et 60,2 en 1988 (cf. tableau 4). La consommation moyenne de protéines animales étant relativement modeste, le lait est donc un élément essentiel de l'équilibre nutritionnel de la population. Il l'est d'autant plus pour les enfants dont on peut penser qu'ils en sont les consommateurs principaux. Ainsi, le lait occupe une place stratégique dans la politique alimentaire et nutritionnelle.

Tableau 4
Algérie : composition de la ration de protéines animales (gr/jour)

	1967-1968		1979-1980		1988	
	Grammes	%	Grammes	%	Grammes	%
Viande rouge	5,6	29,2	6,5	20,0	6,9	16,3
Viande blanche	0,3	1,6	2,5	7,7	6,9	16,3
Poisson	0,7	3,6	1,2	3,7	1,9	4,4
Oeufs	0,1	0,5	0,4	1,2	1,1	2,7
Lait	12,5	65,1	21,9	67,4	25,5	60,2
Total	19,2	100,0	32,4	100,0	42,3	100,0

Source : Estimation des auteurs d'après ONS, Enquêtes budgets ménages.

On remarquera que la consommation de lait et produits laitiers est très peu diversifiée : le lait se consomme principalement sous forme liquide et très peu sous ses formes transformées (yaourts, fromages,...) et cela sans changement notable en l'espace de vingt ans (entre les enquêtes de consommation de 1968 et 1988). Cela est l'indice de la faible évolution positive du niveau de vie global durant cette période, étant admis que la diversification s'accroît avec le revenu. La forte croissance de la consommation de lait et, dans une moindre mesure, de produits laitiers n'a pas été nourrie de façon principale par la croissance de la production locale. En effet, il apparaît que les importations (y compris les matières premières pour le lait recombinaison) ont régulièrement augmenté leur part dans la consommation totale (cf. tableau 5).

Tableau 5
Evolution de la production et des importations de lait et produits laitiers

	1963		1970		1980		1990		1995	
	10 ⁶ l	%	10 ⁶ l	%	10 ⁶ l	%	10 ⁶ l	%	10 ⁶ l	%
Production*	300	68	511	72	665	46	1100	53	1050	47
Importations	140	22	200	28	777	54	988	47	1179	53
Total	440	100	711	100	1442	100	2088	100	2229	100

* Tous laits confondus. Sources : Diverses et estimations des auteurs.

La reconstitution (ou recombinaison) du lait et la fabrication de produits laitiers à partir de matières premières importées ont donc constitué l'ossature de la politique de satisfaction des besoins en lait et produits laitiers de la population. Il apparaît donc intéressant de voir en quoi cette politique a consisté.

2. L'INDUSTRIE LAITIÈRE : ELEMENTS DE BILAN

On peut dire qu'une réelle politique laitière n'est mise en place dans le pays qu'à partir de 1969, date à laquelle a été créé l'Office National du Lait (ONALAIT) dont les missions, fixées par l'Etat, étaient principalement de promouvoir la production laitière locale et de réguler le marché du lait et des produits laitiers. Le premier élément du bilan de la politique laitière depuis cette date est que très rapidement, l'Office va nettement privilégier sa mission de régulation aux dépens de sa mission de promotion de la production locale. Cinq faits poussent les dirigeants de cet Office, approuvés par les décideurs centraux, à opter massivement pour la technique de reconstitution du lait à partir de poudre de lait et de matières grasses de lait anhydre importées. Le premier fait est celui de l'échec de la politique d'accroissement massif de la production locale de lait à partir de vaches à haut potentiel importées et élevées sur les périmètres irrigués. Cette politique, commencée en 1966, sera détaillée ci-dessous.

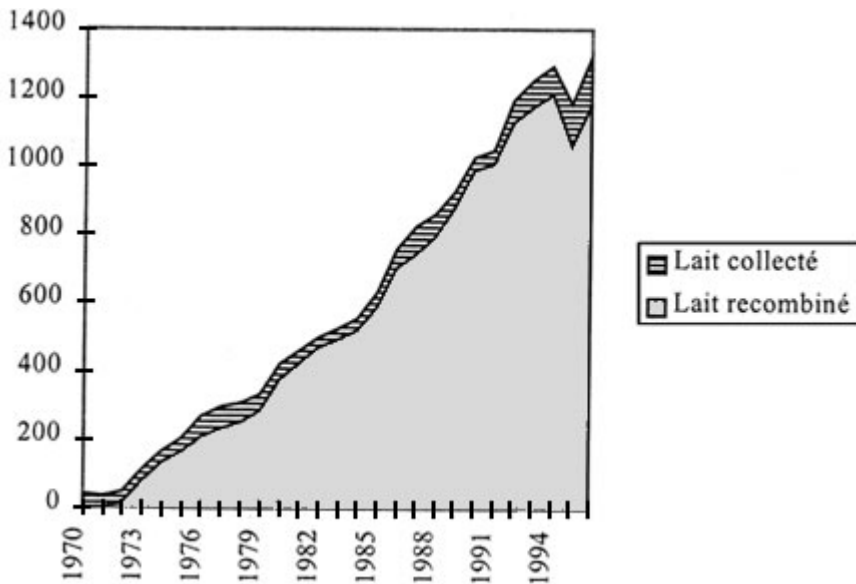
Le deuxième fait est le coût élevé du lait frais importé par citernes isothermes à partir du sud de la France, pasteurisé et conditionné dans les usines algériennes, technique qui a prévalu jusqu'au début des années soixante dix. Il était en effet aberrant de continuer à transporter un produit constitué essentiellement d'eau.

Le troisième fait est la volonté politique de fournir dans les meilleurs délais et en relative abondance à la population ce produit considéré de première nécessité. Cette volonté politique s'explique par la nature du pouvoir de l'époque et s'est traduite dans beaucoup d'autres domaines (médecine gratuite, éducation et formations gratuites, droit au travail et au logement inscrit dans la Constitution,...).

Le quatrième fait est le faible prix des matières premières dès le début des années soixante dix. La surproduction de lait dans les pays grands producteurs pousse ces derniers à subventionner fortement les exportations [3]. Cette modicité des prix a favorisé les exportations de ces pays et incité l'ONALAIT à importer.

Le cinquième fait est la surévaluation du dinar algérien, surévaluation qui diminue fortement les coûts en dinars des importations et donc pousse encore plus l'ONALAIT à satisfaire la demande par les importations. L'Office axe son effort principalement sur l'extension des capacités de transformation qu'il fait passer, en l'espace d'une dizaine d'années (1969-1978), de 0,2 à 1,84 millions de litres/jour. Sa production est constituée presque exclusivement de produits fabriqués à partir de matières premières d'importation (cf. graphique 2). La dissolution de l'ONALAIT en 1982 et son remplacement par trois Offices régionaux, indépendants les uns des autres (Est, Centre et Ouest) mais conservant les mêmes missions, ne modifient pas la politique générale : les nouveaux Offices continuent à privilégier leur mission de régulation et à n'accorder qu'une place secondaire dans leur stratégie à la promotion de la production locale de lait cru. Pour cela, ils continuent d'investir massivement dans les usines de traitement du lait. De 1982 à 1992 le nombre de celles-ci passe de 8 à 17 et leur capacité de production passe de 683 à 1 575 millions de litres. La production des usines reste très largement dominée par la recombinaison du lait, la collecte de lait frais local restant marginale (cf. graphique 2).

Graphique 2
Proportion du lait frais collecté et du lait recombéné dans
l'industrie laitière (en millions de litres)



Le deuxième élément du bilan est la faible diversification des productions de l'industrie laitière. Alors qu'il y a une très grande diversité des marchés de consommation (plusieurs dizaines de produits génériques, plusieurs milliers de références au stade de la grande distribution) dans les pays développés (Oncuoglu & al, 1993), l'essentiel du chiffre d'affaire de l'industrie laitière algérienne est réalisé dans la vente de lait recombiné pasteurisé, les autres produits laitiers n'ayant jamais représenté qu'un faible pourcentage du chiffre d'affaire de l'industrie laitière publique : seulement 5 % des quantités de lait utilisées en 1995 par les trois Offices du lait ont été transformés en produits laitiers. L'industrie laitière algérienne reste donc une industrie de pays en voie de développement où la production de lait liquide domine et continue de croître, alors qu'elle est en stagnation dans les pays développés.

Le troisième élément du bilan est qu'aucun effort d'intégration n'a été entrepris de façon résolue en matière de production d'équipements destinés à l'industrie du lait et des produits laitiers. De ce point de vue comme de celui des matières premières utilisées, l'industrie laitière est très largement extravertie. Pourtant, la technologie présente dans ces équipements ne semble pas être d'une complication très grande : il s'agit essentiellement de chaudronnerie, de tuyauterie et d'appareils de mesure relativement simples (température, pression,...). Les ingénieurs algériens ayant commencé à réaliser les usines ont pourtant innové en matière technologique dans la fabrication de lait recombiné et de fromage à partir de lait recombiné. Ils semblent aussi avoir fait leur possible pour faire intervenir les entreprises algériennes de l'époque dans la réalisation des usines (Soukehal, 1982). Mais comme pour bien d'autres industries, la volonté de remontée des filières a manqué aux "planificateurs" centraux. De ce point de vue, l'Algérie reste un consommateur passif de technologie, dépourvue d'une politique dynamique de production technologique.

Le quatrième élément du bilan est que l'Algérie ne semble pas avoir mené une stratégie tendant à faire participer ses fournisseurs de poudre de lait ni au développement de l'élevage laitier local, ni à celui de la fabrication d'équipements pour l'industrie laitière. Compte tenu de

l'importance des importations algériennes, il était, et reste, pourtant possible de consentir des parts de marché aux fournisseurs en échange d'un effort de ces derniers dans l'un ou l'autre des domaines précités.

3. LA PRODUCTION LOCALE DE LAIT FRAIS : POLITIQUE ET RESULTATS

La production locale de lait frais est difficilement évaluable sur le plan statistique, comme toutes les autres productions agricoles [4]. On ne connaît de façon relativement précise ni le nombre de vaches laitières ni leur rendement annuel moyen, faute d'un système un tant soit peu performant de statistiques agricoles et d'observation suivie d'échantillons représentatifs dans les différents bassins laitiers du pays [5]. Quant à la production de lait de chèvres, de brebis et de chammelles, elle est encore bien plus difficilement évaluable que celle des vaches.

La production totale de lait non recombinaé (c'est-à-dire de lait frais local) (cf. tableaux 6 et 7 en annexe, tableau 6 et graphique 3 ci-dessous) a connu un taux de croissance annuel moyen de 3,2 % entre 1981 et 1996, donc légèrement supérieur au taux de croissance démographique. La croissance est due principalement à l'augmentation des effectifs.

Les laits de brebis et de chèvres, contrairement aux pays méditerranéens du Nord, ne sont pas utilisés pour la production de fromages. Mélangés éventuellement au lait de vache, ils servent à fabriquer un beurre cuit traditionnel facile à conserver (*le smen*). Cependant, on peut trouver dans les grandes villes quelques fromages de chèvre de fabrication locale. Mais ces fromages ne nécessitent sans doute pour leur fabrication qu'une infime partie de la production totale de lait de chèvre [6].

Le lait de chèvre constitue une part non négligeable de la production totale bien qu'il représente le pourcentage le plus faible de cette dernière (cf. graphiques 4 et 5). Elevées quasi exclusivement pour leur lait, contrairement aux brebis qui le sont pour la viande, les chèvres constituent la source de lait principale, sinon unique, pour de très nombreux ménages dans les zones oasiennes, steppiques et de montagne. La politique agricole ne s'y est guère intéressée, bien que des tentatives d'introduction de quelques chèvres étrangères à hautes potentialités laitières aient été faites à la fin des années soixante et au début des années soixante dix. Pour ce qui est du lait de vache, les estimations disponibles, dont il faut bien se contenter, indiquent une progression de 4,3 % par an durant la période 1970-1996 (cf. graphique 6 et tableau 7 ci-dessous). La progression a été particulièrement forte durant la période 1980-1990 au cours de laquelle le cheptel a connu un important accroissement. Les dernières années voient une quasi stagnation, si on en croit les statistiques disponibles, malgré une forte croissance des prix à la production durant cette période (cf. Tableau 6 ci-dessous).

La production laitière bovine se caractérise par des rendements faibles par rapport aux potentialités des vaches laitières importées qui produisent dans leurs pays d'origine jusqu'à 7 000 litres, parfois 8 000.

Depuis la fin des années soixante, les rendements sont souvent estimés en moyennes à 2500 litres par an, faute de moyenne des rendements réels observés.

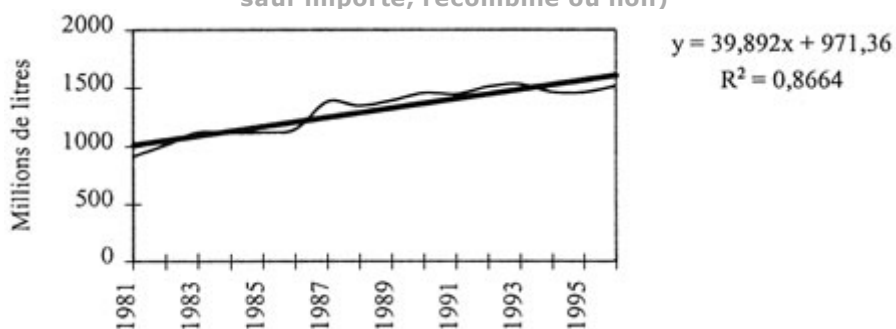
Tableau 6
Croissance annuelle moyenne de la production de lait (%)

	1981-1996	1981-1990	1990-1996
Lait de vache	6.1	9.9	0.4
Lait de chèvre	0.3	-1.2	2.6
Lait de brebis	1.7	2.9	0.7
Total	3.4	5.3	0.8

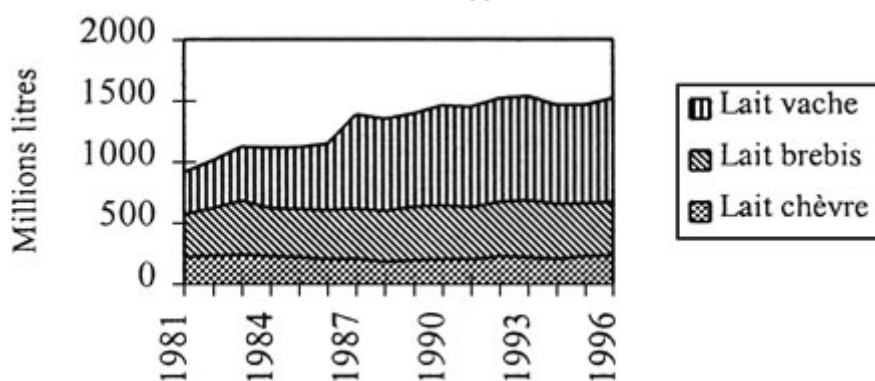
Tableau 7
Taux de croissance de la production de lait de vache (en %)

1970-1996	1970-1980	1980-1990	1990-1996
4.3	1.1	10.1	0.6

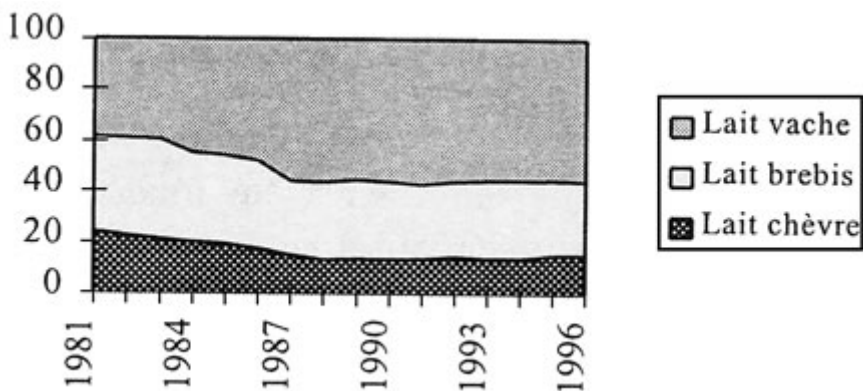
Graphique 3
Evolution de la production totale de lait (vaches, brebis et chèvres, sauf importé, recombinaison ou non)



Graphique 4
Les différents types de lait



Graphique 5
Structure de la production de lait par espèce en %

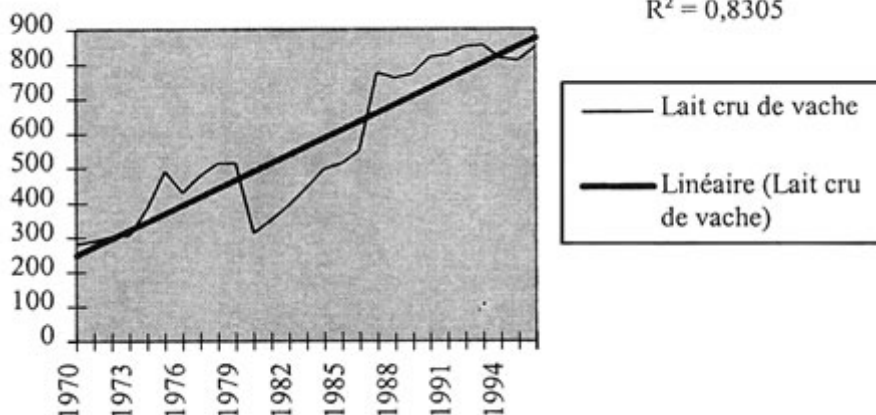


Une estimation récente des services du Ministère de l'Agriculture montre une tendance à la baisse des rendements des vaches à haut potentiel (bovins laitiers modernes, BLM) et une tendance à la stagnation de ceux des bovins laitiers améliorés (BLA) (cf. tableau n° 5 en annexe et graphique 7).

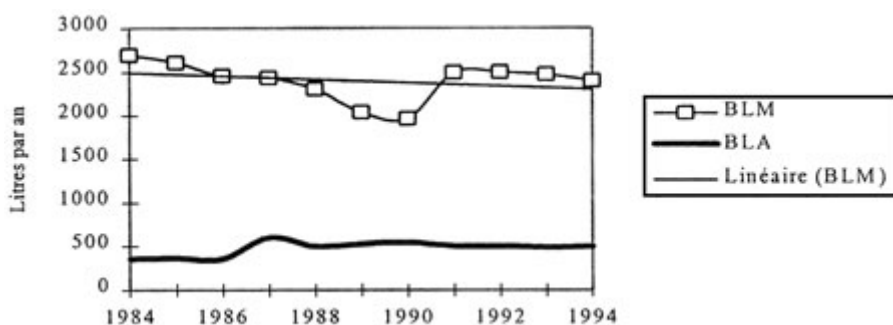
Graphique 6
Production de lait cru de vache (Millions litres)

$$y = 24,14x + 224,51$$

$$R^2 = 0,8305$$



Graphique 7
Evolution des rendements en lait



Comment expliquer la faible croissance de la production et des rendements alors que la promotion de l'élevage laitier a été, tout du moins dans le discours des responsables successifs de l'agriculture, une constante des politiques agricoles depuis les années soixante [7] ?

3. LA POLITIQUE D'IMPORTATION DE VACHES LAITIÈRES : UN ENORME GASPILLAGE ?

La politique de production de lait frais a été fondée principalement sur l'importation de vaches à hautes potentialités laitières en provenance d'Europe principalement. Les importations ont commencé dès le début des années soixante et se sont accélérées au cours des années quatre vingt (cf. graphique 8 ci-dessous). Ces importations auraient dû permettre à l'Algérie de posséder actuellement un cheptel laitier dit "moderne" bien plus important que celui donné par les statistiques officielles. Les calculs, faits sur la base d'hypothèses qu'on peut estimer très réalistes en matière de paramètres zootechniques (cf. détail en annexe), indiquent en effet que le troupeau de vaches laitières devrait être au minimum en 1996 de 1 860 000 (cf. tableau 4 en annexe). Les statistiques officielles donnent un chiffre, pour 1995, de 171 721 (cf. tableau 1 en annexe). On demeure confondu par l'ampleur de ce gaspillage de capital productif, même en admettant que les statistiques officielles sous-estiment l'effectif actuel des bovins laitiers modernes (cf. graphique 9 ci-dessous).

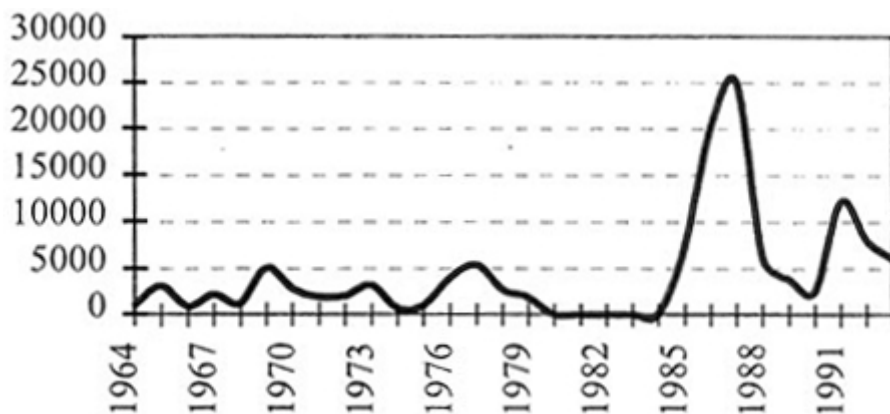
Comment expliquer l'écart considérable entre les effectifs théoriques de BLM et les effectifs estimés par les statistiques émanant du Ministère de l'Agriculture ?

Plusieurs explications peuvent être données sans qu'on puisse dire de façon claire quelles sont les plus importantes.

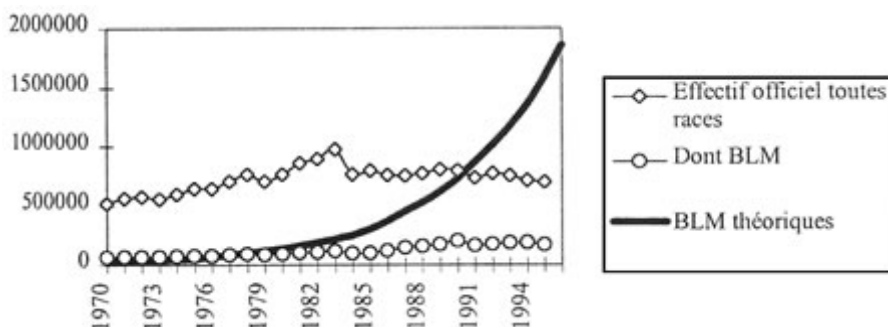
Tout d'abord, on peut mettre en doute les statistiques officielles concernant le cheptel. Aucun système d'enregistrement et de suivi des bêtes importées et de leur progéniture n'a jamais été mis en place par les services compétents de l'administration agricole [8]. Par ailleurs, aucun système de déclaration du bétail ne fonctionne auprès de l'administration agricole locale. Les estimations sont faites, quand elles le sont, de façon tout à fait hasardeuse, les fonctionnaires les plus consciencieux utilisant des sources diverses comme les achats d'aliments du bétail auprès des coopératives, les ventes d'animaux importés par les organismes d'Etat chargés des importations,... Dès lors, on peut raisonnablement penser que la différence peut s'expliquer au moins partiellement par une sous-estimation par le système statistique officiel du bétail présent sur les exploitations agricoles.

Cependant, l'énormité de la différence et l'observation de terrain, aussi partielle soit-elle, autorisent à affirmer qu'une grande partie de cette différence s'explique par d'autres causes.

Graphique 8
Importations de vaches laitières



Graphique 9
Evolution des effectifs des vaches laitières



Ensuite, on peut penser que la différence trouve sans doute sa principale raison dans le fait qu'une grande partie du bétail qui aurait dû naître à partir des vaches importées (et de leur descendance) n'est pas née. Autrement dit, une grande partie des vaches importées n'a pas vécu jusqu'à assurer les sept lactations, période prise pour procéder au calcul du cheptel potentiel. Comment, alors, expliquer la faiblesse probable de la durée de vie de ce bétail ? Ici aussi, de nombreux facteurs explicatifs existent, mais qu'il est malaisé de classer par ordre d'importance faute de recherches suffisantes et d'observations nombreuses. Une première explication avance l'insuffisance de soins et d'entretien donnés à ce type de bétail. Les vaches laitières importées nécessitent en effet des soins et un entretien autrement plus importants et plus suivis que ceux requis par les vaches traditionnelles naturellement plus adaptées au milieu.

Produites pour des éleveurs qui en savent la valeur et qui ont les moyens financiers et technologiques de leur entretien, elles se trouvent, de fait, inadaptées aux conditions algériennes caractérisées par des ruptures fréquentes d'approvisionnement (aliments du bétail, produits vétérinaires,...), par l'insuffisance du suivi sanitaire (négligence de beaucoup d'éleveurs à effectuer les traitements préventifs nécessaires, réticence à faire intervenir le vétérinaire en cas de problème à cause du coût immédiat,...), par la faiblesse de la formation technique des éleveurs, par les conditions souvent précaires d'habitat (absence d'étables conformes aux normes requises par ce type d'animaux) faisant subir à un bétail génétiquement fragile, par ailleurs souvent mal alimenté, les rigueurs des chaleurs estivales et celles d'hivers glacés. Cette première explication peut être résumée comme une insuffisance de la

maîtrise individuelle et sociale de la technologie agricole importée (Bédrani, 1978).

Une deuxième explication se trouve certainement dans l'effet pervers d'une politique de bas prix de ces vaches, politique censée encourager les éleveurs à accroître leur cheptel. Le coût d'acquisition par l'éleveur a été pendant longtemps très faible du fait de la surévaluation du dinar. Ce coût, fixé par les décideurs du Ministère de l'Agriculture ayant la tutelle des organismes importateurs, a toujours été très notablement inférieur au prix de la carcasse viande vendue sur le marché. Cela a incité les acquéreurs de vaches laitières à les liquider dès que surgissait le moindre problème dans leur élevage (manque d'aliment, problèmes sanitaires,...) [9]. Quelques vaches, achetées à un prix modique aux organismes d'Etat importateurs et vendues à la boucherie le lendemain, procuraient à celui qui avait eu la chance de les acquérir un bénéfice tout à fait confortable et, surtout, immédiat.

4. LA POLITIQUE DU PRIX DU LAIT A LA PRODUCTION

Le niveau du prix du lait à la consommation n'est pas sans effet sur la croissance du cheptel laitier et, surtout, sur l'intérêt des éleveurs à accroître les rendements de leurs vaches. En effet, ce niveau détermine le niveau de subvention des prix à la production du lait. Comme l'Etat essaie de maintenir les subventions à un niveau "raisonnable" (pour lui : minimisation de l'impact sur les dépenses budgétaires), il aura tendance à fixer le prix à la production à un niveau bas, à un prix tellement bas qu'il devient plus intéressant pour les éleveurs de produire de la viande plutôt que du lait. Pour beaucoup de ces derniers, la viande bovine devient la production principale et le lait une production secondaire. Ce comportement des producteurs a sans doute été dominant jusqu'en 1991-1992 (cf. tableau 6 et graphique 7). On note parfois, avant cette date, que le prix du lait à la production payé par les Offices du lait ne couvrait pas, dans certains cas, les charges des producteurs [9]. Le lait étant une production "secondaire", beaucoup d'éleveurs négligent donc la production de fourrage en vert nécessaire à l'obtention de rendements en lait élevés. Ils allouent leurs ressources disponibles à l'achat d'aliments concentrés pour l'engraissement des animaux destinés à la boucherie. S'ils ont de l'eau disponible pour l'irrigation, ils l'utiliseront pour les produits maraîchers davantage que pour la production de fourrage en vert.

Mais le triplement du prix du lait entre 1991 et 1995 a sans doute incité un plus grand nombre de producteurs à s'intéresser davantage au lait, ce qui peut expliquer la forte croissance de la collecte par l'industrie laitière durant cette période et la corrélation positive (0,75) entre l'évolution du prix du lait à la production et les quantités de lait collectées par les usines de transformation (cf. tableau 8 et graphique 9).

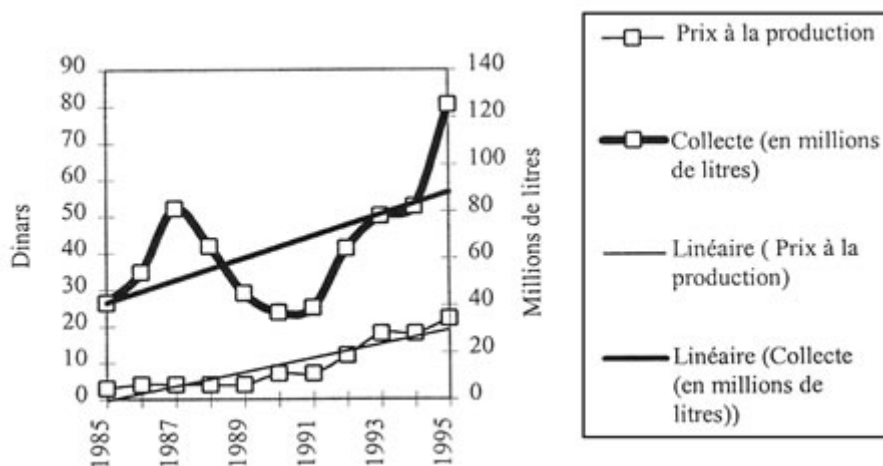
Tableau 8
Evolution du prix à la production (DA) et de la collecte (106 litres).

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Prix (DA / litre)	3	4	4	4	4	7	7	12	18	18	22
Collecte	41	54	81	65	45	37	39	64	78	82	125

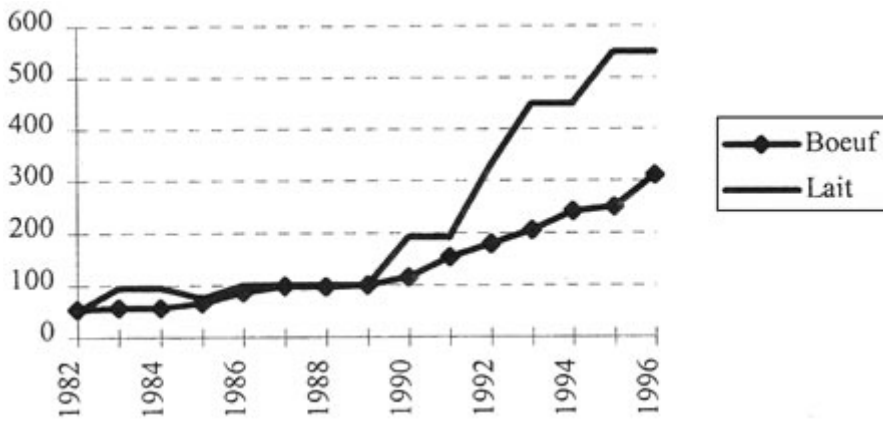
Source : Ministère de l'Agriculture.

Cette hypothèse est corroborée par l'examen de l'évolution des indices des prix de la viande de boeuf à la consommation et du lait à la production (cf. graphique 10). Les courbes des deux indices se séparent très fortement à partir de 1991, l'indice du prix du lait évoluant de façon beaucoup plus favorable que celui du prix de la viande. On peut s'interroger sur le rôle du marché libre du lait (par opposition au marché contrôlé par les Offices du lait) en matière de production laitière. Ce marché libre a toujours existé [10] mais semble avoir eu un effet limité à cause de l'effet dépressif exercé par le prix à la consommation pratiqué par le secteur public. Le lait frais de production locale qui n'était pas autoconsommé approvisionnait un marché restreint de consommateurs proches des lieux de production et disposés à payer un prix plus élevé que celui offert par les Offices du lait. Par ailleurs, la faible progression des quantités collectées par les usines jusqu'en 1991-1993 peut s'expliquer aussi par l'accroissement de la collecte de lait frais par le réseau des petits crémiers des zones urbaines. La marge de transformation que ces derniers réalisent semble, en effet, très importante [11]. D'après des observations récentes, les prix offerts aux producteurs laitiers par les Offices et par les collecteurs et/ou consommateurs semblent désormais être au même niveau (22 DA au litre). Il semblerait même que les petits producteurs éloignés des circuits de collecte des Offices soient contraints de céder le lait à 18DA le litre aux collecteurs privés (Communication personnelle d'un observateur de la région de Constantine, octobre 1997).

Graphique 10
Evolution du prix à la production et de la collecte de lait frais



Graphique 11
Indice des prix (base 100 en 1989) de la viande de boeuf (à la consommation) et du lait (à la production)



Ainsi, il semblerait que c'est le niveau bas du prix à la production qui expliquerait, en dernière instance, le niveau de la production laitière et non pas le manque, en soi, de fourrage en vert. Autrement dit, les agriculteurs produiraient du fourrage vert si le prix du lait à la production valorisait correctement ce fourrage.

5. QUEL AVENIR POUR LA PRODUCTION LAITIÈRE EN ALGERIE ?

En 1995, le gouvernement a initié une politique, qu'il présentait comme vigoureuse, d'encouragement à la production laitière (Ministère de l'Agriculture, 1995, 1996). En quoi consiste cette politique ? A-t-elle tenu compte de l'expérience accumulée en la matière ? S'intègre-t-elle dans une vision stratégique des transformations économiques et commerciales qui modèleront l'économie mondiale dans le moyen et long terme ?

5.1. La politique récente d'encouragement de la production laitière

La justification de cette politique se trouve dans la volonté de diminuer, voire d'annuler à long terme, la facture des importations de lait en poudre (produit fini ou à recombinaison). Il est vrai que cette facture est la plus lourde, dans les importations alimentaires, après celle des céréales (cf. tableau 9).

Tableau 9
Structure des importations de produits alimentaires (année 1996)

Céréales	Produits laitiers	Sucre	Huiles	Café, thé	Légumes secs	Viande	Fruits	Total
44.6	17.2	11.7	11.4	7.0	4.5	2.2	1.4	100.00

Source : Douanes algériennes.

Le contenu de cette politique s'analyse principalement comme une aide aux investissements nécessaires à la production laitière, une aide portant sur le prix à la production et une aide à l'activité de collecte [12].

Deux remarques sont à faire à propos de cette politique.

j) Le coût budgétaire prévu global de cette politique s'avère relativement modeste. En effet, à titre de comparaison, le coût du programme pour l'année 1995-1996 (1,3 milliard de dinars) ne représente que 1 % du coût des importations des produits alimentaires pour la même année (plus de 131 milliards de dinars).

ii) La mise en oeuvre du programme décidé en 1995 semble relativement lente. Les réalisations ont été, en effet, relativement faibles par rapport aux prévisions. Ainsi, les règlements effectués par la Caisse Nationale de Mutualité Agricole en matière d'investissements à la ferme ne représentent, au 30 juin 1997, que 9 % des subventions prévues. Ces règlements ne concernent qu'environ 230 bénéficiaires. Enfin, le programme d'insémination artificielle n'a utilisé que 2 % des subventions qui lui ont été allouées (CNMA, 1997).

Outre la mise en place des crédits qui ne s'est faite qu'en 1996, la faiblesse des réalisations semble s'expliquer en partie par l'insuffisance de la politique de crédit agricole. En effet, même si la part de la subvention accordée est en moyenne de 35-40 %, la mise de fonds de l'éleveur reste relativement importante. Un module de 12 vaches laitières nécessite en 1995, d'après les services du Ministère de l'Agriculture, une somme d'environ 5,7 millions de DA. Il est peu probable qu'il y ait beaucoup d'éleveurs ayant assez de fonds propres liquides pour satisfaire cette condition de l'investissement. Le recours à un crédit approprié s'avère donc impératif.

La faiblesse des réalisations pourrait s'expliquer aussi par le fait que l'aide n'est accordée qu'aux éleveurs s'engageant à faire au moins 6 hectares (3 ha depuis fin 1996) de fourrages irrigués. Cela peut limiter le nombre d'agriculteurs intéressés du fait qu'on ne cible que des agriculteurs ayant une assise foncière irriguée relativement conséquente.

5.2. La justification du choix de l'encouragement à la production laitière

Le caractère modeste de l'effort budgétaire en faveur de la production laitière doit-il s'analyser comme une volonté de prudence de la part des décideurs économiques face à un avenir relativement imprévisible en matière de marché mondial du lait ? Ou bien s'agit-il simplement de contraintes budgétaires normales, la décision de promouvoir la production laitière à long terme étant déjà mûrement réfléchie et prise de façon ferme ? Si c'est cette dernière hypothèse qui est valable, cela signifie que les décideurs économiques ont pris comme données l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et, surtout, la signature sans doute prochaine d'un accord de libre échange avec l'Union Européenne. De ces données, découlent pour eux l'intégration du pays dans la division internationale du travail et donc la nécessité de développer les productions pour lesquelles celui-ci présente les plus grands avantages comparatifs. Le lait ferait donc partie de ces productions. Ce choix peut-il paraître justifié ? Répondre à cette question nécessite de pouvoir estimer quantitativement les avantages comparatifs de l'Algérie en matière de lait. Cette estimation n'existe pas, principalement du fait qu'il est difficile de réunir les données statistiques pour y parvenir "en restant fidèle à la définition originelle" des avantages comparatifs, comme le remarque, de façon générale, un auteur comme Coussy, (1994). Cependant, on peut, dans un premier temps, répondre par la négative. La comparaison du prix de revient du litre de lait reconstitué et de celui du litre de lait à la production indique clairement l'absence de

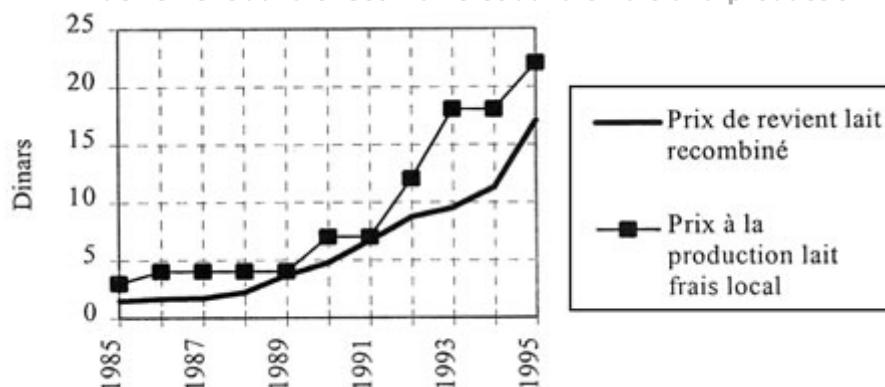
compétitivité de la production algérienne alors même que le prix à la production est estimé non rémunérateur par les producteurs [13] (cf. tableau 10 et graphique 11) et alors même que les entreprises productrices de lait importé ont des coûts élevés à cause de leur gestion défaillante sur plusieurs plans (gaspillage de matières premières, sureffectifs habituels aux entreprises publiques, frais financiers considérables,...).

Tableau 10
Lait recombinaé et lait frais local : comparaison des prix au litre

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
1	1.45	1.65	1.7	2.2	3.7	4.8	6.7	8.7	9.5	11.3	17
2	3	4	4	4	4	7	7	12	18	18	22
3	1.55	2.35	2.30	1.80	0.30	2.20	0.30	3.30	8.50	6.70	5.00
4	107	142	135	82	8	46	4	38	89	59	29

Légende du tableau : 1. Prix de revient lait recombinaé ; 2. Prix lait frais à la production ; 3. Ecart en DA/litre ; 4. Ecart en %. Source : divers.

Graphique 12
Prix de revient du lait recombinaé et du lait frais à la production



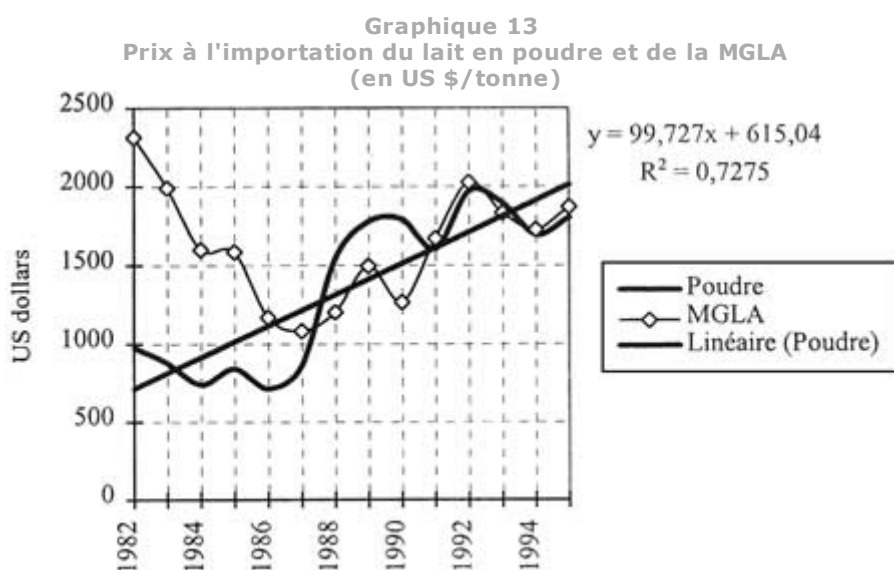
En outre, le principal facteur de production de ce produit - l'eau pour la production de fourrages en vert - est très rare. Elle a donc un coût économique élevé et qui aura tendance inexorablement à augmenter dans le futur du fait de la mobilisation des ressources marginales forcément plus coûteuses [14]. Même si on fait l'hypothèse d'un coût de la main-d'oeuvre relativement bas à moyen et long terme, la compétitivité du lait algérien ne pourra être que bien faible par rapport à celle du lait produit dans les pays où l'eau est naturellement abondante.

Enfin, la compétitivité du lait et des produits laitiers au niveau du consommateur dépend de la taille des entreprises de collecte et de transformation, de leurs investissements dans la recherche-développement (R&D), du niveau de leurs dépenses dans la communication (publicité) et dans la formation. En matière de taille, les entreprises algériennes restent trop modestes par rapport aux entreprises présentes de l'autre côté de la Méditerranée. En France, par exemple, la concentration des coopératives laitières a été rapide : il ne devait plus rester qu'une centaine de coopératives fin 1995 alors qu'on en dénombrait 150 en 1985. Il existerait en Europe des unités de collecte dépassant 100 millions de litre par an (Pérez & al., 1993). En matière de R & D et de communication, il n'y a, bien sûr, aucune commune mesure entre les entreprises algériennes et celles de l'Union Européenne. La concurrence sera rude surtout quand on sait les pays

maghrébins entièrement couverts par les chaînes de télévision européennes grâce aux satellites.

Dans un deuxième temps, on peut tenir compte du fait que les concepts et théories, en matière d'échange international, ont beaucoup évolué ces dernières années. Ainsi que le font justement remarquer les auteurs de l'étude tunisienne déjà citée (COMETE, 1996), à la suite d'auteurs comme Michael Porter (1992) "il est maintenant courant de parler d'avantage compétitif plutôt que comparatif. Compétitif dans le sens qu'il dépend dorénavant de l'ingéniosité des peuples, plus que de la dotation des territoires en facteurs primaires et en ressources naturelles. Compétitif aussi parce que l'avantage n'est plus figé, il est évolutif et dynamique, changeant continuellement avec la technologie, les conditions du marché, les politiques des Etats et les stratégies des entreprises".

Ainsi, on peut penser que la compétitivité du lait algérien peut s'accroître de façon substantielle si les éleveurs laitiers augmentaient leur productivité qui est actuellement très faible par rapport aux potentialités du cheptel de bovins laitiers modernes qu'ils détiennent. Elle peut s'accroître aussi du fait de la suppression progressive des subventions à l'exportation du lait déshydraté que les pays producteurs accordent à ce produit [15] et du relèvement probable du coût du lait frais dans les pays producteurs du fait de la suppression des subventions à la production, les deux suppressions étant prévues par les accords du GATT à Marrakech. Déjà, la tendance à l'appréciation des prix est très forte depuis la fin des années quatre vingt ainsi que le montre le graphique ci-dessous. De plus cette tendance semble lourde. Enfin, compte tenu d'une surévaluation encore sensible du dinar algérien, il est possible d'enregistrer au cours des années à venir d'autres dévaluations qui seront autant d'accroissements du niveau de protection des productions algériennes.



D'autres considérations entrent, cependant, en ligne de compte pour décider en matière de production de lait. Par exemple, le choix peut être fait de réaliser une production minimale afin de sauvegarder le maintien d'un auto-apvisionnement stratégique minimal. La politique à mener

dans ce cas serait alors d'encourager les seuls producteurs performants, c'est-à-dire ceux qui arrivent à des prix voisins (légèrement supérieurs ou inférieurs) des prix CAF rendus ports algériens.

CONCLUSION

Bien qu'il faille profiter systématiquement des avantages du commerce international, il est légitime, d'un point de vue stratégique de sécurité alimentaire, d'encourager une production minimale de lait de vache même à un coût de production plus élevé que le lait importé. En effet, ce produit entre très largement dans la consommation de tous les ménages, particulièrement de ceux ayant des revenus modestes pour lesquels il est la source de protéines animales la moins chère. L'Algérie ne peut donc se permettre de ne dépendre que des importations pour un produit aussi vital. La décision de mener une politique d'encouragement de la production laitière est donc justifiée. D'autant plus que cette production pour la satisfaction du marché local peut rapidement être rentable économiquement pourvu que l'industrie laitière soit mieux gérée et que les éleveurs laitiers soient économiquement et techniquement plus motivés. La mise en place d'un élevage laitier nécessite des investissements relativement lourds et spécifiques (étables, salles et équipements de traite) dont la réalisation par les producteurs doit être sécurisée par une vision claire de l'avenir du marché. C'est le rôle des pouvoirs publics de les protéger de la concurrence du lait importé de pays subventionnant directement ou indirectement leur production. Cette protection pourrait prendre la forme d'un financement de la modernisation des élevages grâce à des subventions financées par des taxes sur le lait importé. Par ailleurs, l'Algérie étant structurellement dépendante dans ce domaine, il est raisonnable de monnayer d'une façon ou d'une autre l'accès à son important marché.

ANNEXE

Tableau 1
Evolution de l'effectif des vaches

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Effectif	520480	563750	577710	559100	597790	644530	644120	705920	763140	705920	763140	858270	894640
Dont BLM	64330	68500	68500	67651	72333	77988	77939	85416	92340	85416	92340	103851	108251
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Effectif	975140	763780	797000	758290	754530	771420	803830	797410	733950	772100	752850	713990	698650
Dont BLM	117992	97000	98924	122256	145735	158675	174364	206000	165986	175613	188101	191000	171721

Sources Pour effectif : Statistique Agricole, Série B. Pour BLM, de 1984 à 1994 : Direction de la Production animale. De 1970 à 1972 : ONS. De 1973 à 1983 : hypothèse que les BLM représentent la même proportion dans l'effectif de vaches que pendant les années 1970- 1972 (12,1 %).

Tableau 2
Evolution de la production de lait de vache (y compris recombinaé)

	1970	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Lait cru de vache	281	303	306	385	490	429	478	513	515	312	351	394	443	498	513	550
Lait collecté	41	33	33	33	40	60	63	56	48	44	37	29	31	34	41	54
Lait recombinaé	0	14	79	133	165	210	235	253	286	378	425	471	495	522	590	703
Lait traité en usine	41	47	110	166	205	270	298	309	334	422	461	500	526	556	631	757
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996						
Lait cru de vache	775	760	770	820	827	850	855	816	811	849						
Lait collecté	81	65	45	37	39	64	78	82	125	142						
Lait recombinaé	743	794	881	988	1005	1128	1172	1210	1058	1179						
Lait traité en usine	824	859	926	1025	1044	1192	1250	1292	1183	1321						

Source : de 1986 à 1990, Guigou (1991) ; autres années : sources diverses.

Tableau 3
Prix à l'importation de la poudre de lait et de la matière grasse de lait anhydre (US \$/tonne)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Poudre	980	880	740	480	712	860	1544	1776	1789	1606	1967	1895	1693	1800
MGLA	2315	1990	1600	1587	1167	1081	1202	1496	1266	1671	2023	1831	1725	1870

Source : Ministère de l'Agriculture

CREAD

Tableau1- Estimation des effectifs de vaches laitières issues des vaches importées: 1964-1996

	1964	1965	1966	1967	1968	1968	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Vaches importées	1057	3088	875	2189	1148	5066	2758	1938	2028	3203	657	999
Vache croît local	0	0	0	359	1409	1707	2573	3443	5745	7558	9028	10621
Effectifs cumulés	1057	4145	5020	7568	10126	13519	17784	21243	24991	32900	38609	45860
Vaches saillies (80%)	846	3316	4016	6055	8101	13519	17784	21243	24991	32900	38609	45860
Naissances	719	2819	3414	5146	6885	11491	15116	18056	21242	27965	32818	38981
*Dont velles	359	1409	1707	2573	3443	5745	7558	9028	10621	13983	16409	19490
Vaches réformées	0	0	0	0	0	0	0	1057	3088	875	2548	2557
	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985		
Vaches importées	3910	5404	2704	1870	9	0	0	0	0	0	7240	
Vache croît local	13983	16409	19490	23271	28875	34592	40497	46658	55127	64944		
Effectifs cumulés	68445	84926	101740	119108	137230	162137	191013	219779	253093	303083		
Vaches saillies (80%)	54756	67941	81392	95286	109784	129710	152811	175823	202474	242466		
Naissances	46542	57750	69183	80993	93317	110253	129889	149450	172103	206096		
*Dont velles	23271	28875	34592	40497	46658	55127	64944	74725	86051	103048		
Vaches réformées	6773	5331	5381	7773	10761	9685	11620	17893	21813	22194		
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Vaches importées	20108	24966	6082	3771	2514	12198	8000	6000	0			
Croît local	74725	86051	103048	126743	154669	180012	210618	248196	294804	344592	398775	
Ef. cumulés	372774	454908	529446	619464	729988	867072	1013505	1172868	1356655	1592117	1860378	
Saillies 80%	298220	363926	423557	495571	583991	693657	810804	938295	1085324	1273693	1488302	
Naissances	253487	309337	360024	421236	496392	589609	689183	797550	922526	1082639	1265057	
* Dont velles	126743	154669	180012	210618	248196	294804	344592	398775	461263	541320	632528	
V. réformées	25141	28884	34592	40497	46658	55127	72184	94833	111017	109130	130514	

Les calculs du tableau 4 ont été faits sur la base des hypothèses suivantes: vaches saillies= 80% de l'effectif cumulé; taux de naissances viables=68% des vaches saillies; âges à la réforme = 7 ans (7 lactations); première mise bas à la quatrième année.
Sources: Douanes algériennes

Tableau 5
Evolution des rendements laitiers (litres/vache/an)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
BLM	2695.6	2608.1	2453.9	2436	2307.3	2037.3	1764.3	2494.2	2499.8	2472	2399
BLA	356.6	363.7	356.6	595.7	494.7	524.8	543.4	498.9	499.5	484.6	497.9

Source : Ministère de l'Agriculture d'après Boulahchiche (1997). NB : bovin laitier moderne = BLA ; bovin laitier amélioré = BLA.

Tableau 6
Estimation de la production de lait (Millions de litres)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Chèvre	220	229	237	225	215	201	205	179	192	198	199	222	215	204	222	232
Brebis	343	387	344	392	391	396	404	411	433	442	422	443	467	446	433	439
Vache	351	394	443	498	513	550	775	760	770	820	827	850	855	816	811	849
Total	914	1010	1123	1114	1120	1147	1348	1349	1395	1460	1448	1515	1536	1466	1466	1520

NB. Calculs faits en supposant qu'une chèvre fournit 80 litres, une brebis 25 litres et une chamelle 140 litres par an.
La production de lait de vache est celle indiquée par les données du Ministère de l'Agriculture.

Tableau 7
Structure de la production de lait par espèce (en %)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Chèvre	24	23	21	20	19	18	15	13	14	14	14	15	14	14	15	15
Brebis	38	38	39	35	35	35	29	30	31	30	29	29	30	30	30	29
Vache	38	39	39	45	46	48	56	56	55	56	57	56	56	56	55	56
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Références bibliographiques

AMELLAL R, 1995. "La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance". In *Options Méditerranéennes*, n° 14, 1995.

BÉDRANI S, 1978. "La technologie agricole en Algérie". In *Africa Development*, n° 2, 1978.

BOULAHCHICHE N, 1997. *Etude des systèmes de production bovins : caractéristiques structurelles et fonctionnelles de quelques exploitations agricoles à élevage bovin en Mitidja*. Thèse de Magister en Economie Rurale, Institut National Agronomique, Alger.

COMETE ENGINEERING, 1996. *Les perspectives du secteur agricole compte tenu des mutations internationales*. Ministère de l'Agriculture, Tunis.

CHIKH S, 1993. *La problématique de la filière lait en Algérie et les perspectives de sa promotion et de son développement*. Mémoire pour le diplôme de magister es sciences économiques. Institut des Sciences Economiques, Université d'Alger.

COUSSY J, 1994. "La réforme des politiques agricoles et les recherches quantitatives sur les avantages comparatifs". In *Economie des politiques agricoles dans les pays en développement*. Sous la direction de Michel Griffon. Revue Française d'Economie, Paris.

FEZZANI A & THABET B, 1995. "Le secteur laitier en Tunisie et ses perspectives de relance". In *Options Méditerranéennes*, n° 14, 1995.

GUIGOU P, 1991. *Etudes sectorielles*. Ministère de l'Agriculture, Alger.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1996. *Instruction ministérielle n° 903/SPM du 18 Novembre 1996 portant amendement de l'instruction ministérielle n° 409 du 10 juin 1995*. Ministère de l'Agriculture, Alger.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1995. *Instruction ministérielle n° 409 SPM du 10 juin 1995 relative à la mise en oeuvre de la politique de réhabilitation de la production laitière*. Ministère de l'Agriculture, Alger.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1972. "Le commerce intérieur agricole". In *Statistique agricole, n° 13, mai 1972*.

ONCUOGLU S, PÉREZ R, RASTOIN. J. L, 1993. "Les stratégies concurrentielles des groupes privés et coopératifs dans l'industrie laitière européenne". In *Economie et Gestion agro-alimentaire, n° 27, avril 1993*.

PORTER M, 1992. *L'avantage concurrentiel. Comment devancer ses concurrents et maintenir son avance*. Inter Editions, Paris.

PAPAIOANNOU A, 1989. "La politique laitière de la Communauté Européenne". In *Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires Méditerranéens, n° 6*.

PATUELLI V & ARAGRANDE M, 1989. "Le secteur du lait en Italie par rapport aux autres pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Portugal)". In *Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires Méditerranéens, n° 6*.

REIFFERS JL (SOUS LA DIRECTION DE), 1997. *La Méditerranée aux portes de l'an 2000. Economica, Paris*.

SOUKEHAL A, 1982. "Evolution de la production, des importations et de la consommation en lait et produits laitiers en Algérie". In *l'évolution de la consommation alimentaire en Afrique : le cas de l'Algérie, CREA, Alger*.

Institut International d'Etudes Sociales, Genève. (EDITEURS : BEDRANI S. ET RADJI B.)

Notes

[*] Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (Alger), Directeur de recherche au CREAD.

[]** Chercheur au CREAD.

[1] Cet auteur estimait, pour les quatre années 1986-1989, la différence entre les quantités de lait mises sur le marché et la consommation estimée par l'enquête de consommation de 1988 à 4 millions de tonnes (1 million de tonne par an ! ! !). Il précise que même si toute la consommation n'était assurée que par les importations, il «disparaîtrait» encore environ 300000 tonnes par an.

[2] Les calculs sont faits sur la base des normes suivantes (Ministère de l'Agriculture, 1972) : 1 kg de lait concentré = 2,6 litres de lait frais, 1 kg de lait en poudre = 10 litres de lait frais, 1 kg de fromage = 9 litres de lait frais.

[3] La surproduction est telle dans la CEE que, dès 1969, est mis en oeuvre un régime, de primes à l'abattage de vaches et à la non commercialisation du lait et des produits laitiers. En 1977, la CEE instaure un nouveau régime de primes pour la non commercialisation du lait et pour la reconversion des troupeaux bovins. Un prélèvement de coresponsabilité sur les recettes des producteurs laitiers est instauré pour décourager la production de lait. Devant le faible impact des politiques antérieures tendant à réduire la production laitière, la CEE met en place en 1984 un système de quotas pour tous les producteurs, quotas qu'elle réduit en 1986. Enfin, en 1987, la CEE introduit une subvention aux producteurs laitiers exportateurs de poudre de lait et de MGLA (matière grasse de lait anhydre), subvention appliquée jusqu'à l'heure actuelle (Chikh, 1993). Cf. également Papaioannou (1989).

[4] On peut être convaincu que le sérieux d'un ministre de l'agriculture se juge, dans un pays comme l'Algérie, à sa ténacité à faire produire (et publier par) aux services de son ministère des statistiques à peu près fiables sur son secteur. Car, en effet, comment peut-on concevoir des politiques agricoles un tant soit peu cohérentes, comment peut-on les évaluer sans données correctes sur les changements dans les structures et les flux concernant l'agriculture et l'alimentation ?

[5] Quelques statistiques relativement fiables ont existé durant la période d'économie «planifiée» pour ce qui est des anciens domaines «autogérés». Au début des années quatre vingt dix, l'Institut de Développement de l'Elevage Bovin a tenté de mettre en place un mécanisme de suivi d'un échantillon d'étables laitières, mais n'a pas pérennisé son action.

[6] Si on excepte la *klila* (matière obtenue par cuisson du petit lait et séchage utilisée dans la préparation de certains plats), aussi loin qu'on remonte dans le temps, il semble que les fromages, tels qu'on les connaît au Nord de la Méditerranée, n'ont jamais fait partie des modèles de consommation maghrébins.

[7] Dès les années soixante, en effet, les périmètres irrigués devaient être destinés à des assolements privilégiant l'élevage laitier, particulièrement les périmètres de la Bounamoussa (Annaba) et du Chélif.

[8] Pourtant un décret datant du début des années soixante dix instituait le «herd book» et obligeait les propriétaires de bétail bovin à hautes potentialités à immatriculer leur bétail. Pourquoi les services compétents du Ministère de l'Agriculture n'ont-ils jamais appliqué ce texte ?

[9] Sans compter que, sans doute, un certain nombre d'acquéreurs n'avaient d'éleveurs que le nom. Ceux-là achetaient grâce aux passe-droits qu'ils avaient auprès des organismes importateurs, mais ils achetaient pour revendre immédiatement après, la vache finissant sur l'étal du boucher leur important peu.

[9] Des calculs faits dans une exploitation agricole pilote pour la campagne agricole 1988/1989 montrent que le prix de revient du litre de lait s'élève à 5,13 DA/litre alors que le prix payé à la production était de 4 DA (Boulahchiche, 1997).

[10] Jusqu'en 1987, les producteurs laitiers du secteur agricole d'Etat étaient dans l'obligation de livrer leur production aux Offices.

[11] D'après une observation récente sur un marché de la banlieue d'Alger, le crémier vend le litre de petit lait à un prix plus élevé que le litre de lait en sachet en provenance de l'usine. Quand on ajoute à cette recette celle du beurre obtenu avec le petit lait, il apparaît que le crémier réalise un bénéfice tout à fait honorable, bénéfice qui l'incite même à baratter le lait en sachet quand il est disponible en quantités suffisantes.

[12] L'aide aux investissements consiste en une subvention variant de 30 % de l'investissement (matériel de récolte, de conservation et de conditionnement des fourrages, matériels laitiers) à 50 % (abreuvoirs automatiques, équipement d'irrigation pour les cultures fourragères). Une subvention variant de 40 à 60 % est accordée à la création de centre de collecte et de mini-laiteries. Les subventions sont plafonnées. Pour encourager la collecte de lait une prime de 4 DA/litre est versée aux producteurs livrant eux-mêmes leur lait aux usines de transformation (2 DA pour les collecteurs non producteurs). L'insémination artificielle est subventionnée à 75 % (subvention plafonnée à 1000 DA par insémination fécondante). Enfin, une prime d'incitation à la production de 2 DA/litre est versée aux producteurs livrant leur lait aux usines de transformation (Ministère de l'Agriculture, 1996).

[13] Or le coût de production du lait recombinaison est sans doute bien plus élevé que le coût auquel on parviendrait si les Offices du lait étaient bien gérés (pas de sureffectifs de

main-d'oeuvre, moins de pertes au cours du processus de production, moins de frais financiers, meilleure politique d'achat et de transport des matières premières,...).

[14] Il faut "aller vers de vrais prix" en matière de prix de l'eau et de prix de vente des productions agricoles demandent les rédacteurs de "La Méditerranée aux portes de l'an 2000" (Reiffers, 1997), étude publiée avec le concours de la Commission Européenne.

[15] Mais la suppression des barrières tarifaires due à la zone de libre échange agira en sens inverse !